

## RÉPONSES ÉCRITES DE M. LE PROVISEUR AUX ÉLÈVES DES CLASSES DE PREMIÈRE POUR LA SEMAINE DES LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE

### 1. Qu'est-ce que les échanges ADN ? Qu'en pensez-vous ?

*ADN-AEFE est ainsi nommé parce que l'esprit d'ouverture et le goût de l'échange font partie de la marque de fabrique du réseau des lycées français du monde. L'acronyme fait également référence à la figure de l'exploratrice Alexandra David-Néel. Le programme s'adresse à des élèves volontaires scolarisés en classe de seconde dans un établissement scolaire participant au programme, soit plus d'une centaine d'établissements du réseau AEFÉ dans le monde et une dizaine de lycées en France.*

*Le niveau de seconde a été choisi parce que les élèves peuvent alors avoir une maturité suffisante pour s'adapter à un nouvel environnement et être acteurs de ce projet d'ouverture culturelle et linguistique. De plus, la seconde n'étant pas une classe à examen (contrairement aux classes de première et de terminale), la mise en œuvre de l'échange s'en trouve facilitée.*

*Il s'agit d'un programme en milieu scolaire : des élèves ont la possibilité de suivre leur scolarité pendant quelques semaines dans un autre établissement, situé dans un pays différent. Les élèves fonctionnent en binôme et sont accueillis par les familles.*

*Nous encourageons tous les élèves intéressés à y participer en raison de la richesse de l'expérience qu'ils seront amenés à vivre.*

### 2. Est-il facile de recevoir un élève étranger dans un lycée ? Si, oui, pourquoi ? Si non pourquoi ?

*C'est une question de volonté. La gestion des lycées de l'AEFE laisse beaucoup d'autonomie aux équipes de direction. Je préfère toujours voir le côté positif des choses, mettre en avant le bénéfice qui peut ressortir pour tous de ce type d'expérience. Les questions organisationnelles sont importantes, bien sûr, mais ne doivent pas prendre le dessus sur l'intérêt du projet.*

### 3. Comment avez-vous perçu les échanges cette année malgré la situation vécue en mars 2020 ?

*L'année a commencé de façon très dynamique car le principe des échanges ADN est bien installé dans l'établissement. La crise sanitaire est venue interrompre cet élan mais, comme toutes les crises, elle aura une fin. En attendant que les échanges physiques d'élèves puissent reprendre, l'AEFE, qui n'est jamais à court d'idées, a réorienté le dispositif vers d'autres type d'échanges à caractère pédagogique. Nous nous sommes immédiatement portés candidats et toutes les classes de troisième sont impliquées dans ces échanges.*

### 4. Est-ce que vous recommanderiez de réaliser un échange à l'étranger ?

*Absolument, sans aucune hésitation. Tous les élèves qui ont participé aux échanges sont revenus enchantés de leur expérience qu'elle se soit déroulée en France ou dans un autre établissement du réseau. Pour les élèves, c'est une occasion unique de voir fonctionner le système éducatif français dans un autre pays que le leur et d'appréhender le réseau auquel ils appartiennent de façon très concrète. L'expérience est certes très surprenante et dépaysante mais c'est le but recherché. Tous en ressortent grandis.*

### 5. De quelle façon intervenez-vous lorsque l'élève étranger a des difficultés à s'adapter ?

*Les difficultés se surmontent assez vite si l'accueil est bien pensé au départ. Le proviseur adjoint passe beaucoup de temps à échanger avec les familles et les élèves en amont. Rappelons-nous aussi qu'il s'agit de lycéens qui ont donc une certaine maturité et l'expérience est faite sur la base du volontariat. Les choses se passent très bien dans l'ensemble.*

### 6. En quoi pensez-vous que les échanges ADN sont un atout pour les élèves des lycées en France et des lycées de l'AEFE ?

*Tous les élèves ressortent enrichis de cette expérience. Pour nos élèves, la langue française n'est plus seulement la langue de leurs études mais celle d'une communication quotidienne. La langue prend corps et vie de façon naturelle. J'ai le souvenir d'un élève qui a fait des progrès spectaculaires en sept semaines et à son retour, il n'avait plus du tout le même rapport au français. Il en est de même pour les élèves qui viennent de France vivre une expérience en Équateur dont il n'ont vu le plus souvent que quelques photos dans les livres d'espagnol. Les Français ne se posent pas la question du système éducatif qu'ils suivent, il s'agit de celui de leur pays, et en venant à Quito ils découvrent des camarades dont les parents ont fait le choix délibéré du système éducatif français. Ces rencontres sont sources d'échanges très enrichissants pour tous.*

## 7. Quel est votre parcours ? Pouvez-vous parler de votre parcours ?

*J'ai suivi des études de langue, littérature et civilisation espagnoles à l'université de Bordeaux. J'ai ensuite été professeur d'espagnol et collèges et en lycée avant de passer le concours de recrutement des personnels de direction en 2005. J'ai exercé les fonctions de chef d'établissement en région parisienne puis au sein de l'AEFE en Côte d'Ivoire à partir de 2012. J'ai pris mes fonctions à Quito en 2017.*

## 8. Quelle a été votre première impression en arrivant ici ? Et quels projets avez-vous voulu mettre en place ?

*En arrivant à La Condamine, j'ai eu le sentiment d'entrer dans un établissement dont l'histoire était très ancienne et donc difficile à appréhender. C'était d'ailleurs l'année des 50 ans du lycée et nous nous sommes tout de suite mis au travail pour en organiser les célébrations. Il n'y a rien de tel pour faire connaissance avec une communauté scolaire que d'organiser un tel événement en un temps si court ! L'établissement sortait d'un épisode très difficile pour toute la communauté scolaire et le but de l'équipe de direction a été de favoriser le retour à une image positive dans le paysage éducatif local. L'attractivité de l'établissement était en jeu mais comme les équipes étaient très volontaires et les élèves faciles à mobiliser, les choses se sont bien engagées.*

## 9. Pourquoi avoir choisi un lycée à l'étranger ? En quoi est-ce différent d'un lycée en France ?

*Le mode de gestion des lycées de l'étranger laisse une très grande liberté aux équipes en place. Il y a des contraintes propres, bien entendu, mais notre autonomie est grande ce qui, à titre personnel, me convient très bien. Sans doute que le fait d'avoir suivi des études de langue vivante étrangère n'est pas totalement étranger à mon choix.*

## 10. Quel futur pour les lycées français de l'AEFE ?

*Je souhaite au réseau le futur le plus radieux possible. Même dans la tourmente, comme c'est le cas depuis le début de la crise sanitaire, le réseau a su montrer sa solidité et qu'il était capable d'assurer ses missions.*

## 11. Un dernier mot pour les 30 ans d'anniversaire de l'AEFE ?

*Rendez-vous dans 30 ans ! Je ne serai plus là pour le voir mais vous, si !*

## 12. Avez-vous choisi votre destination? Pourquoi? Ou est-ce que ceci est aléatoire ?

*Les candidats au recrutement formulent des vœux qui ne correspondent pas toujours aux besoins de l'AEFE en fonction des profils et des expériences dont elle a besoin. Il n'a rien d'aléatoire. Pour ma part, j'ai obtenu mon premier vœu et j'ai conscience d'avoir été très privilégié.*

## 13. Comment décririez-vous votre expérience en tant que proviseur d'un lycée à l'étranger ?

*L'activité est dynamique et il n'y a pas de temps mort. Comme nous travaillons dans un domaine – l'éducation – très concurrentiel, il nous faut toujours chercher à nous renouveler et à mettre l'activité de l'établissement et du réseau en valeur comme c'est le cas pendant cette semaine. Les élèves et les familles sont très attachés à leur établissement et à son image et demandent beaucoup à leurs professeurs et à l'équipe éducative en général. Nous essayons tous de répondre au mieux à ces attentes.*

## 14. Quelle est pour vous la "mission" de l'AEFE en tant que réseau éducatif ?

*Les missions de l'AEFE sont de trois ordres principalement : (1) assurer, en faveur des enfants français établis hors de France, les missions de service public relatives à l'éducation, (2) contribuer au renforcement des relations de coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers au bénéfice des élèves français et étrangers et (3) contribuer, notamment par l'accueil d'élèves étrangers, au rayonnement de la langue et de la culture françaises.*

## 15. Pourquoi pensez-vous que ce système a autant de succès? Et pourquoi le recommanderiez-vous ?

*La qualité de l'offre éducative que le réseau propose a fait sa réputation dès sa création. Il n'est que de voir pour cela les brillantes études que suivent les élèves dans l'enseignement supérieur et les très belles carrières professionnelles qui sont réalisées. Le réseau des anciens élèves en porte d'ailleurs le témoignage. Pour les familles, le réseau de l'enseignement français à l'étranger dispose d'un maillage mondial si important (535 établissements répartis dans 139 pays) qu'elles ont la garantie que leur enfant puisse suivre ses études selon les mêmes principes dans presque tous les pays où elles pourraient être amenées à s'installer, le plus souvent pour des raisons professionnelles. C'est une grande sécurité avec une garantie de qualité.*

**16. Pourquoi mettre en place un tel réseau ? En quoi cela avantage véritablement la France ?**

*Pour deux raisons principales : assurer la continuité éducative pour les Français vivant hors de France et disposer d'un outil puissant de diplomatie culturelle. Ces deux aspects sont indissociables.*

**17. En quoi et comment les lycées français se distinguent-ils de leurs homologues allemands ou américains par exemple ?**

*La place de l'État joue un grand rôle dans notre système. Si la gestion administrative et financière est de droit privée (à Quito c'est la Fondation culturelle La Condamine qui assure cette responsabilité), l'établissement assure une mission de service public français dans la cadre d'une convention signée avec l'AEFE qui assure également le pilotage pédagogique de tous les établissements du réseau. Si nous bénéficions d'une grande autonomie, nous ne sommes pour autant pas des entités indépendantes.*